

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE  
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME VINGT-TROISIÈME

---

1904

---

LYON  
H. GEORG, LIBRAIRE  
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS  
MASSON & C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES  
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1905

*Bulletin of the Museum of Comparative Zoology et Harvard College*, n° 1. 1904, Cambridge.

*Science of Man*, Sydney, n° 10, 1903.

*The Journal of the Anthropological Society of Tokyo*, n° 213, 1903.

*Snomen Museo Finski Museum*, n° 10, Helsingfors, 1903.

*Ymer*, 4<sup>e</sup> cahier, Stockholm, 1903

*A Tibetan-English Dictionary*, 1 vol. 1n-4°, relié, Calcutta. 1902.

#### CANDIDATURES

Le capitaine Richomme, du 111<sup>e</sup> régiment d'infanterie, à Nice, est élu membre titulaire de la Société.

#### COMMUNICATIONS

### NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR LES DESSINS RUPESTRES D'EL HADJ MIMOUN

PAR LE CAPITAINE RICHOMME (A. F. L.)

Les dessins rupestres qui se trouvent dans le cirque d'El-Hadj-Mimoun ont été relevés par M. le capitaine Boucher, en 1881 : ils ont fait l'objet d'une savante étude de M. le D<sup>r</sup> Hamy (1). Nous estimons toutefois que la description des grands dessins d'animaux préhistoriques est incomplète, ainsi que nous allons le voir par une étude attentive, telle est la simple raison qui nous a déterminés à revenir sur un sujet déjà connu.

« La face ouest de la première pierre, dit M. le D<sup>r</sup> Hamy, « montre trois ruminants, des antilopes, peut-être. » L'examen de notre figure fait voir trois animaux de plus. Au centre du panneau, se trouve, en effet, un gracieux animal, aux formes sveltes et élancées, bien placé sur quatre pattes fines, chose assez rare dans les gravures préhistoriques. La tête relevée est surmontée d'une paire de cornes, rejetées en ar-

(1) D<sup>r</sup> E. T. Hamy, *C. R. Acad. Ins. et Belles Lettres*, mai 1882 : *Revue d'Ethnographie*, Mars-Avril 1882.

rière et légèrement incurvées en dessus, à leur extrémité : c'est, selon nous, une gazelle mâle, le doute n'est pas possible.

La facture du dessin, les proportions bien gardées entre les diverses parties du corps, la façon dont ressort la finesse des formes, le mouvement de vie dont paraît animé l'animal nous montrent que nous sommes en présence de l'œuvre d'un maître graveur qui avait un sentiment presque exact de l'art du des-

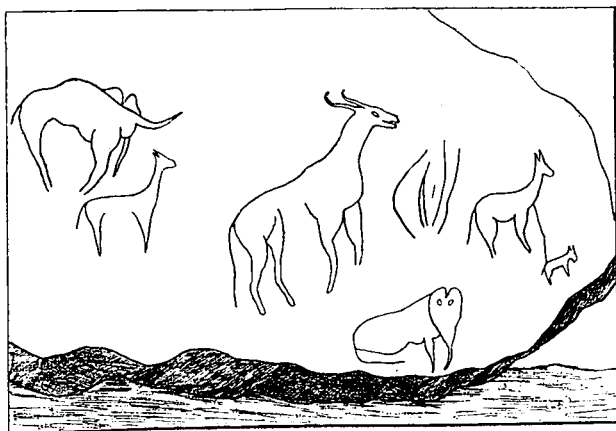


FIG. 1. — Première pierre.

sin et des choses de la nature. Seule, la terminaison des extrémités inférieures est défectueuse ; la ligne du ventre manque et le sexe de l'animal n'est pas indiqué, ce qui se rencontre peu fréquemment dans les grands dessins rupestres.

Les autres gravures sont beaucoup moins artistiques : en regard du poitrail de cette gazelle, un assemblage de traits informes ne permet pas de reconstituer une figure.

Un peu plus vers la droite, nous trouvons un second animal qu'à son cou élancé, à sa tête fine, aux oreilles ou cornes qui se dressent sur le frontal, on peut aisément reconnaître pour un antilopien de même genre que le précédent. Ce dessin est

de proportions bien plus restreintes que la figure centrale et ne la vaut pas à beaucoup près.

Du poitrail de ce quadrupède, part un trait qui descend un peu obliquement vers le sol et se rattache à la croupe d'un autre beaucoup plus petit. C'est une femelle et son petit qui sont ainsi représentés, car à Tyout, un trait réunit, de la même façon, les membres d'une même famille humaine. Ce rapprochement est utile à retenir, car le trait d'union de famille se rencontre rarement dans les dessins d'animaux ; il confirme une fois de plus les hypothèses émises sur ces liens de famille qui ont été signalés à Tyout et permet d'écarter nettement les autres qui sont grotesques.

A gauche de la figure principale, un autre antilopien, en tout point semblable, mais un peu plus grêle que le précédent, offre les mêmes caractères spécifiques.

A notre avis, ces quatre animaux représentent une scène complète, ou bien le graveur, manquant un peu de patience, ou encore pressé par le temps, a mis toute son intelligence en œuvre pour graver le mâle et a négligé les autres figures, ou bien un autre graveur venu postérieurement a complété l'ensemble du tableau, en ajoutant les trois autres figures. Nous penchons cependant pour la première hypothèse, bien que les gravures présentent une grande différence au point de vue du dessin, parce que nous voyons, dans ce groupe d'animaux, une scène complète. Nous estimons que ce groupe de quadrupèdes veut représenter une gazelle mâle avec ses deux femelles, dont l'une a un petit. En effet, le mâle de la gazelle, dont nous avons pu constater l'existence, en ces dernières années, dans cette contrée, a les cornes assez courtes, fines, incurvées en dessus à leur extrémité, et placées dans le prolongement de la ligne antérieure de l'os frontal. L'antilope a des cornes plus longues, surtout plus épaisses à la base. La figuration des deux femelles est plus rudimentaire et la tête n'offre, il est vrai, aucun signe caractéristique, seule la finesse de leurs formes et de leurs membres permet de les rapporter

à des gazelles. Enfin, leur proximité, dans le voisinage du mâle, nous conduit aux déductions suivantes. Nous voyons dans le mouvement bien indiqué de la bouche entr'ouverte de la figure principale, dans la disposition de la tête relevée, les narines au vent, le mâle de la gazelle qui vient de percevoir un bruit insolite et pousse son cri d'alarme pour avertir sa famille de se tenir prête à bondir et à prendre la fuite, tandis que les femelles prévenues sont aux écoutes. Pour nous, qui avons souvent chassé la gazelle, un peu à la manière des primitifs, la comparaison est frappante d'analogie. Nous sommes ainsi amenés à constater une fois de plus que le graveur a déployé dans son œuvre un réel talent, puisé dans une naïve mais sincère contemplation de la nature.

Sur la partie gauche de la roche, nous avons reconstitué avec bien de la peine, au milieu des signes lybico-berbères, un assemblage de lignes que nous rapportons à une grossière figuration d'un éléphant. Le dessin est loin de valoir les précédents : les deux proéminences qui surmontent la tête représentent les oreilles, une défense aiguë est poussée tout droit en avant, tandis que la trompe est dirigée vers le sol. Ce dessin se rapproche un peu d'un de ceux du même animal que nous avons pu voir à Mog'har Tathani : son exécution dénote une œuvre primitive ou bien un graveur peu pénétré du sentiment artistique que l'on retrouve pour le même animal à Kef-Mektouba, à Er-Richa, comme nous l'avons vu par nous mêmes, ou à Guebbar-er-Rechim, comme le signale M. Flamand (1).

En bas et à droite de la roche, au ras du sol, se trouve gravé un lion : l'animal est assis sur sa croupe, d'où se détache la queue ramenée le long du corps, et est dressé sur ses membres antérieurs, qui se terminent de bien grêle façon. La tête est surmontée de deux excroissances arrondies, similaires et séparées l'un de l'autre, pour former, selon nous, la crinière ; nous avons retrouvé ailleurs ce procédé de dessin. Tel

(1) G. B. Flamand, *Anthropologie*, Mars-Avril, 1892.

est le résultat de nos recherches en ce qui concerne la première pierre.

Sur la quatrième pierre, M. le D<sup>r</sup> Hamy, d'après M. le capitaine Boucher, signale un grand ruminant tracé sur la paroi sud, et il ajoute : « L'un des trois animaux, dont cette pierre, « haute de deux mètres et large de quatre, présente les profils, semble être tiré aux cornes par un personnage dont on « ne voit que la cuisse droite, la ligne du dos et des indications de bras et de tête. » Jetons un coup d'œil sur notre

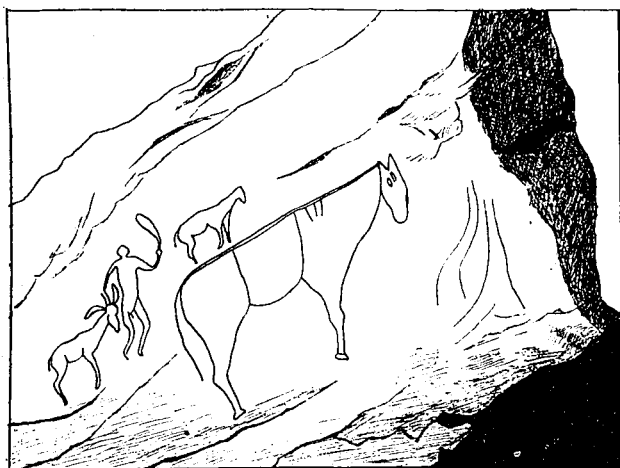


FIG. 2. — Quatrième pierre.

figure 2, et nous aurons de suite des indications beaucoup plus complètes.

Comme sur la roche précédente, une figure principale occupe la partie centrale du panneau : c'est un magnifique équidé de demi-grandeur naturelle, représenté de profil et qui offre les caractères spécifiques suivants : L'os frontal paraît étroit, le chanfrein est légèrement busqué, la tête est surmontée de deux courtes oreilles pointues : l'extrémité des oreilles ne dépasse guère la ligne du cou, qui est à peine esquissé, c'est à n'en pas douter une faute de dessin de l'au-

teur, la tête demanderait à être placée un peu plus haut. Le poitrail est fortement développé ; le dos est figuré par un double trait qui se poursuit jusqu'à la naissance de la queue, représentée par une ligne unique descendant jusqu'au jarret. Ce double trait n'est pas tracé par pure fantaisie, il a une signification et indique très probablement une raie noire ou foncée qui suivait l'épine dorsale et tranchait ainsi aux yeux du spectateur sur un pelage plus clair : la même figuration et dans le même but se retrouve sur un âne parfaitement caractérisé que nous avons vu à la station d'Er-Richa, près du moulin. Cette caractéristique permet de supposer une figuration de l'hémione, de même que le peu d'épaisseur de la queue. L'épaule est bien musclée ainsi que la cuisse, leur forme annonce beaucoup de vigueur, les attaches du genou et du jarret sont fortement exprimées, le canon est court et le sabot peu élevé, mais large.

Un autre équidé dont le dessin est très inférieur est placé au-dessus de la croupe du précédent, il présente à peu près les mêmes caractères typiques, bien que de dimensions beaucoup plus restreintes.

Examinons maintenant le groupe du capridé et de l'homme placé à gauche de la figure principale, nous y trouvons plus que des indications, car nous sommes en présence d'une scène parfaitement définie. Le capridé porte des cornes fines et acérées, indiquées par un simple trait ; les oreilles sont développées, le cou est dégagé, le poitrail est élancé, les formes du corps sont sveltes, les membres minces, la queue courte : ces caractères, à notre avis, définissent une jeune gazelle femelle. L'homme a réussi à l'atteindre, soit par surprise, soit à la course, sa main droite maintient la bête par les cornes et le mouvement relevé de la tête de celle-ci indique suffisamment qu'elle cherche à se débarrasser de cette étreinte. Par suite de ses ébats désordonnés, une oreille tombe, tandis que l'autre est relevée, pouvait-on mieux rendre l'affolement de cette pauvre bête, qui fait tous ses efforts pour se dérober au coup

mortel qui la menace. C'est que la main gauche du chasseur est armée d'une lourde et épaisse massue de bois, qui rappelle un peu celle de l'Hercule des statues grecques, l'homme la tient élevée au-dessus de sa tête pour en asséner un coup sur sa victime.

Nous avons ainsi sous les yeux une scène de chasse des temps les plus reculés, de l'époque où la hache de pierre emmanchée, la flèche de silex ou d'os étaient encore inconnues, autrement l'homme s'en serait servi ; c'est, prise sur le vif, une représentation de la lutte pour la vie, aux temps préhistoriques. On remarquera que le chasseur est légèrement fléchi sur les jarrets, cette position lui était sans doute imposée en raison de sa taille, afin de pouvoir maintenir solidement son gibier. Nous avons, sur la première pierre, une scène de la vie des gazelles, elle se complète par celle-ci qui est d'un si puissant intérêt : avec les gravures préhistoriques, recueillies en grand nombre, un peu partout, nous arriverons à reconstituer et les animaux de cette époque et les mœurs, le genre de vie de l'homme, leur contemporain, leur plus grand ennemi aussi.

On peut s'étonner cependant de voir le chasseur tenir son arme de la main gauche : or M. Flamand, à Ksar-el-Ahmar, a trouvé un dessin sur lequel un personnage est armé d'une hache emmanchée, qu'il tient de la main gauche, levée à hauteur de l'épaule (1). D'autre part, à Tyout, des chasseurs tiennent l'arc de la main droite et bandent la flèche de la main gauche (2) : de ces exemples, on peut conclure que le chasseur préhistorique se servait plus volontiers de sa main gauche, ou tout au moins, selon la commodité du moment, employait l'une ou l'autre main.

Notre étude des pierres gravées du Cirque d'El-Hadj-Mimoun nous conduit à des constatations bien nettes, pour des

(1) G. B. Flamand, *Notes sur les stations nouvelles de Pierres écrites.*

(2) Docteur Jacquot, *Illustration*, 1847.

temps aussi éloignés de nous : l'homme préhistorique d'une époque antérieure à la période néolithique sud-oranaise, puisque le représentant de cette race est encore armé de la massue de bois primitive, a vécu en compagnie de l'éléphant, de la gazelle, de l'hémione, par suite du cheval et du lion, sous un climat assez chaud, assez humide pour permettre aux pachydermes de subsister et par conséquent à une époque de transition entre le quaternaire sud-oranais et l'ère de nos temps modernes.

Le dessin de l'homme est un peu trop rudimentaire pour songer à en tirer des conclusions bien nettes, on peut cependant remarquer que les cuisses sont grêles, le buste long, les épaules bien musclées ; le cou est court et la tête légèrement en pain de sucre, nous avons retrouvé cette caractéristique dans une autre station. Cet homme devait être un coureur de première force pour joindre la gazelle à la course, il savait tailler le bois au moyen d'outils en silex, dont nous avons retrouvé quelques spécimens aux environs. Enfin ses instincts cruels de chasseur n'excluaient pas une certaine culture de la pensée, les manifestations d'art qu'il nous a laissées en sont la preuve, de même que le talent d'observation, qui se révèle dans ses œuvres ; il possédait la notion du beau.

L'étude des gravures préhistoriques d'El-Hadj-Mimoun nous autorise donc à reculer de beaucoup la date généralement assignée à leur exécution, qui jusqu'à ce jour a été fixée à la période néolithique sud-oranaise (1) et atteste qu'un certain nombre de ces travures remontent à la période paléolithique ancienne, c'est un jour nouveau qui vient éclairer la chronologie de l'épigraphie préhistorique sud-oranaise.

Le graveur qui a exécuté « l'homme à la gazelle » a daté son œuvre probablement à son insu et nous a renseigné ainsi d'une manière bien précise.

(1) G. B. Flamand, *Anthropologie* 1892 ; *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon*, 1901.

## DISCUSSION

*M. le professeur Lacassagne*, pendant son séjour en Afrique, a vu à Boyan des inscriptions rupestres. Il est quelque peu sceptique quant à l'interprétation de ces figures ; il a su que des hommes du bataillon d'Afrique se sont amusés à tracer de ces figures, qui ont donné lieu à diverses interprétations. Il ne veut pourtant pas nier l'existence de ces gravures préhistoriques, car, chez certains, on trouve des caractéristiques indéniables de leur antiquité. Dans les cavernes de Menton, par exemple, il est indéniable que l'on se trouve bien en face d'inscriptions authentiques. En tout cas, il se méfie quelque peu de l'enthousiasme de l'auteur de la communication.

*M. le professeur Deperré* rappelle que la supercherie s'est introduite dans les découvertes préhistoriques, et maint silex, présenté comme authentique, avait été fabriqué récemment. Mais, pour ce qui est des inscriptions rupestres, on ne peut mettre en doute leur authenticité. En effet, les pierres écrites signalées par différents auteurs sont recouvertes d'inscriptions que l'on a pu déchiffrer, et sont plus récentes que les traces d'animaux, ce que l'on reconnaît par l'examen de la patine. De plus, on trouve des dessins d'animaux qui n'existent plus dans les régions où ont été faites ces découvertes, l'éléphant, par exemple. Il prie le Secrétaire général adjoint de transmettre les remerciements de la Société à l'auteur de l'œuvre, lui demandant de vouloir bien continuer auprès de la Société ces intéressantes communications.

La séance est levée à 6 heures.

*L'un des Secrétaires des séances*, A. PORCHEREL.